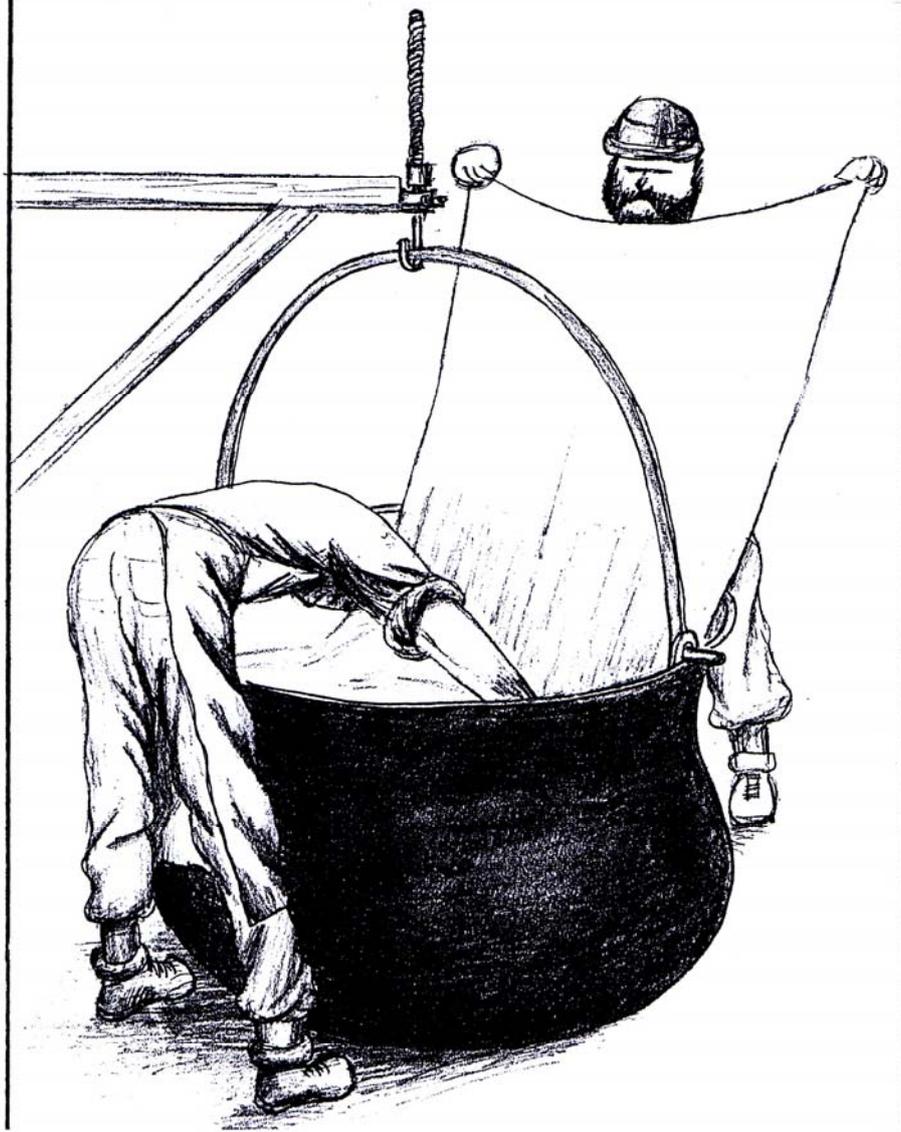


H. MASSY

SOCIÉTÉ VAUDOISE
D'ÉCONOMIE ALPESTRE

COURS ITINÉRANT 1943 **dans le Jura vaudois**



Editions Le Pèlerin, Les Charbonnières PARochat

COLLECTION "ECONOMIES LAITIERE ET ALPESTRE"

NO 3

H. MASSY

SOCIETE VAUDOISE D'ECONOMIE ALPESTRE

COURS ITINERANT 1943 DANS LE JURA VAUDOIS

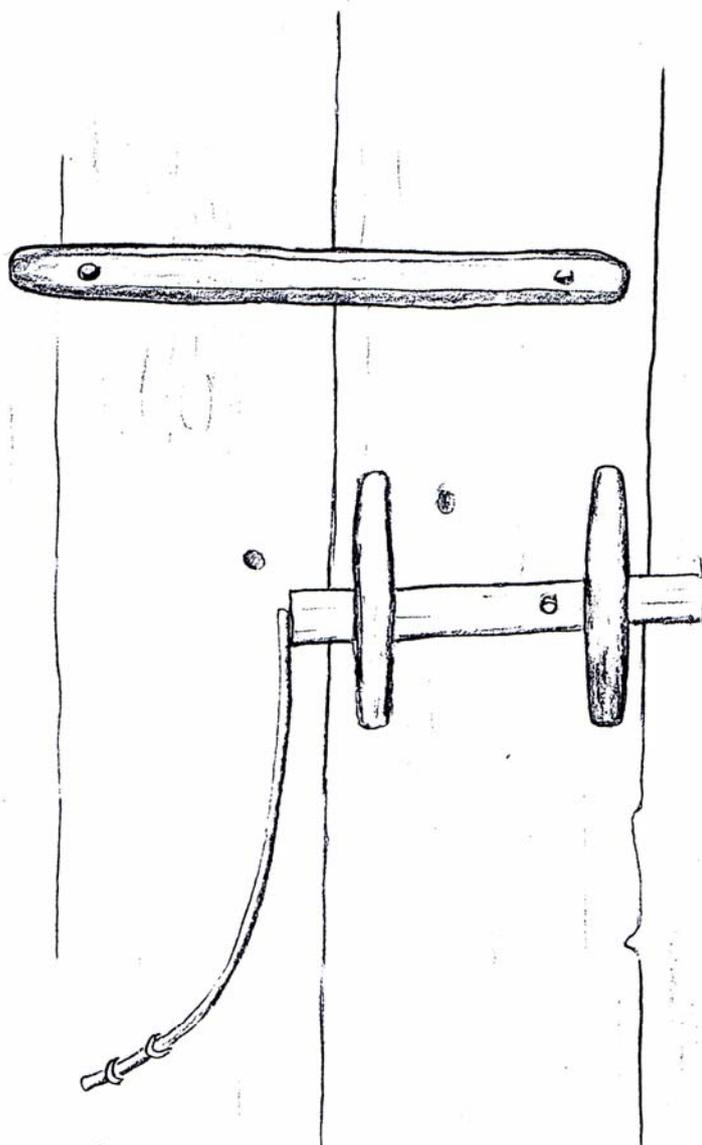
(Tirage à part de la "Terre Vaudoise")

EDITIONS LE PELERIN

1999

Parus dans la même collection:

1. Louis Golay et consorts Journal, 1877 - 1898, chalets, fromages et vacherins,
2. G. Martinet Rapport sur le concours de fromageries et d'alpages en 1890,
3. H. Massy Cours itinérant 1943 dans le Jura vaudois, organisé par la Société vaudoise d'économie alpestre,
4. Charles Rossy Notice sur l'exploitation des alpages du Jura vaudois, original de 1920, Le Pèlerin



Ancien système de fermeture
d'une porte d'écurie de chalet.

INTRODUCTION

Cette promenade, faite par la Société vaudoise d'économie alpestre parmi nos pâtures en 1943, bien que sa relation eut figuré parmi nos archives communales depuis plus d'un demi-siècle, que nous avons même eu l'occasion de la porter à l'inventaire, nous était restée néanmoins méconnue. Ce qui fait que ce n'est que depuis peu qu'ainsi nous avons pu mettre nos pas dans leurs pas et revivre cette journée heureuse si propice à prendre contact avec le charme manifeste de cette partie du Jura.

Nos alpages n'ont que peu changé depuis cette époque, en somme. Là-haut la vie est lente et les traditions perdurent peut-être mieux qu'ailleurs.

Cette promenade, outre qu'elle dresse un inventaire succinct de nos alpages, nous fait découvrir avec surprise quelques-uns de nos grands hommes. On voit ainsi défiler Alphonse RoCHAT, syndic de la commune du Lieu, Samuel Aubert, professeur au collège du Chenit, savant botaniste, parfait connaisseur de l'histoire naturelle de la Vallée de Joux, et même Pierre Aubert, artiste, dont la renommée va naître peu à peu. Ici on découvre ce qui est peut-être l'une de ses premières expositions. Pierre Aubert habitant les Mollards sur le Brassus - ce sera dans la seconde partie de cette promenade - au milieu des bois et travaillant le bois!, homme simple mais désireux cependant d'aller là où il le désire, c'est-à-dire du côté de la création artistique. A l'époque plus encore qu'aujourd'hui cette voie était semée d'embûches.

Des photos agrémentent le texte. Elles ne sont pas d'une qualité excessive. Par conséquent, reproduites encore ici, on ne s'attendra pas à découvrir des merveilles. Du tout venant! Mais qui a l'incalculable avantage de recréer une ambiance mieux encore que par le texte. On les voit se promener, nos sociétaires, on les voit vivre un peu, ces autres que l'on rencontre près des chalets. Et ce que l'on ne découvre pas ici, on l'imagine. Monde fabuleux que celui-là. Ce qui n'empêche pas qu'il soit très dur, bouseux, monotone. Mais pour certains tout au moins, un rien poètes sur les bords, une belle aube, avec du soleil plein le pâturage étincelant de rosée, cela ne rachète-t-il pas beaucoup ?

Nous sommes heureux de refaire avec vous cette belle promenade.

Les Charbonnières, en juin 1999:



Société Vaudoise
d'Economie Alpestre .

Lausanne, le 9 août 1943.

Comité.

Monsieur le Syndic de la Commune du

L I E U .

Monsieur le Syndic,

La Société Suisse d'Economie alpestre se propose d'organiser un cours itinérant dans le Jura Vaudois, région de la Vallée de Joux.

L'itinéraire serait le suivant:

lundi 30 août 1943; - arrivée et rassemblement des participants, en gare du Pont (8.11 H.) ou du Séchey (8.16 H.).

Visite des alpages de la Commune du Lieu.

Soir. Au Brassus: assemblée générale de la Société Vaudoise, avec conférence.

Mardi 31 août 1943. Départ du Brassus pour le Pré de Denens & région des Amburnex.

Dislocation au Col du Marchairuz à 17 heures.

Vous nous obligeriez infiniment en nous disant si vous êtes d'accord à ce que nous visitions les alpages de votre Commune; - en nous renseignant sur l'itinéraire qui vous paraît le mieux approprié en regard de l'importance et des améliorations faites à ~~vo~~ votre pâturage; - et en nous informant d'ores et déjà si la Municipalité prendra part officiellement à la course prévue.

Nous devons établir le programme détaillé jeudi après-midi 12 ct.

Pourriez-vous, pour cette date nous donner réponse et seriez-vous à tout hasard à Lausanne ce jour-là.

En vous remerciant d'avance, veuillez agréer, Monsieur le Syndic, nos salutations distinguées.

Société Vaudoise d'Economie
Alpestre:

Le Président:



COURS ITINÉRANT 1943 dans le Jura vaudois

La tradition veut que chaque année, la Société Vaudoise d'économie alpestre, à côté de son assemblée annuelle, organise un « cours itinérant » dans les montagnes vaudoises. Le cours de 1941 avait eu lieu dans la région de Gryon, celui de 1942 dans le Jura, du côté de Sainte-Croix. Il eut été normal que le cours de 1943 fut à nouveau exécuté dans les Alpes. Tel ne fut toutefois pas le cas, la Société Suisse d'économie alpestre ayant organisé un cours de quatre jours dans le Jura, de Saignelégier au col du Marchairuz, les 28, 29, 30 et 31 août dernier, et ayant demandé à la Société Vaudoise de se joindre à elle les deux derniers jours, pour la visite des pâturages de la Vallée de Joux. Le cours dans les Alpes fut donc renvoyé à 1944 ; nos amis du Pays d'En-Haut et des Ormonts montrèrent qu'ils n'en gardaient pas rancune, en assistant nombreux au cours organisé soit par la Société Suisse, soit par la Société Vaudoise.

Les participants au cours itinérant arrivèrent au Séchey vers huit heures, après avoir pu jeter au passage, un bref coup d'œil sur le lac Brenet avec ses larges grèves blanches, suite de l'abaissement de son niveau normal de quelque 3 mètres, en vue d'éviter une partie des pertes par infiltration qui portaient préjudice au bassin d'accumulation d'énergie électrique, que forme ce lac avec le lac de Joux. Un barrage sépare maintenant les deux lacs sous le pont du chemin de fer. Le brouillard régnait sur le lac, présage de beau temps durable suivant les connaisseurs.

M. Pochon, Président de la Société Vaudoise et chef de course, arrêta le groupe de quelque 40 participants avant le village du Séchey, afin de donner un bref aperçu de l'itinéraire et quelques explications sur ce qu'ils avaient sous les yeux. Le premier jour devait être consacré à la visite des pâturages de la commune du Lieu, sous la direction de M. Alphonse Rochat, syndic, le deuxième jour, à la visite des alpages dominant Le Brassus avec le col du Marchairuz comme lieu de dislocation.

Le Séchey était certainement l'endroit rêvé pour donner aux nouveaux venus une vue d'ensemble sur les conditions agricoles de La Vallée. Ce village, une des fractions de la commune du Lieu, est situé dans une combe parallèle à la Vallée principale, qui aboutit d'un côté au lac Brenet, et continue de l'autre jusqu'aux confins de la commune du Chenit.

Tout au fond, le lac Ter étendait ses eaux grises, bordées de champs verdâtres aux herbes à marais gorgées d'eau. Ce lac stagnant ne possède aucun écoulement à l'air libre. Chaque chute de pluie un peu importante le fait déborder et inonder les champs environnants. Il fait perdre aux propriétaires riverains plusieurs chars de foin. Le sol est tourbeux. Les drainages sont inopérants, tout écoulement naturel des eaux étant impossible. Le lac Ter ne semble pas être relié au lac de Joux, mais probablement directement avec des passages souterrains qui conduisent des entonnoirs bordant le lac de Joux à la source de l'Orbe, près de Vallorbe. Son écoulement semble être d'ailleurs fort difficile.

Tandis que les terrains situés au sud-ouest du lac, en direction du village du Lieu, ne remontent qu'en pente très douce et forment des tourbières exploitées aujourd'hui, ceux situés au nord et à l'est deviennent rapidement de bons terrains agricoles, indépendants du niveau du lac et non tourbeux. On y voit de belles prairies et des cultures de pommes de terre et céréales.

Depuis 3 ans, le plan Wahlen a modifié sensiblement le mode d'exploitation à la Vallée, région où la culture avait presque complètement disparu, parce que trop aléatoire vu le climat très rude. En 1942 et 1943, par contre, le temps a été des plus propices, les foins et les regains se sont récoltés dans de très bonnes conditions, et, fait des plus rares, les céréales, blé de printemps y compris, ont mûri relativement facilement. Certaines années par contre, on a vu la neige recouvrir les champs non encore moissonnés.

La troisième zone enfin, qui part du village même du Sêchey vers les forêts du Risoud est formée par les pâturages de montagne. La limite entre les pâturages et les prairies est marquée par un simple mur en pierre sèche. D'un côté du mur, un fourrage rare grillé par le soleil, des pierres, des troncs, un terrain accidenté. De l'autre côté, une belle prairie récemment fauchée. Ce phénomène est des plus courants dans le Jura et nous prouve que les prairies ont été créées par l'homme qui a extrait des troncs, ramassé les pierres, nivelé le sol, en un mot rendu le terrain cultivable. Les tas de pierres, de plusieurs mètres de côté, que l'on rencontre à tout moment dans les champs, nous prouvent que les ancêtres des « combiers » n'ont pas perdu leur temps et qu'ils avaient compris que s'ils voulaient manger du pain, ils devaient cultiver du blé et que s'ils voulaient avoir du bétail, ils devaient eux-mêmes créer des prairies. Les importations massives de denrées alimentaires n'existaient pas et les montagnards subvenaient eux-mêmes à leur ravitaillement. Pour ces gens, le problème de la rentabilité du travail était inconnu, les facteurs temps et argent n'entraient pas en ligne de compte. Il fallait cultiver pour pouvoir manger.

Depuis le Sêchey, les participants au cours itinérant montèrent par petits groupes vers le « Bonhomme », propriété de la commune du Lieu.

Exposées au levant, les montagnes visitées le premier jour, bien que sises sur le versant du Risoud où les pluies sont en général plus abondantes que sur l'autre côté de La Vallée, ont beaucoup souffert du sec cette année. N'allons pas croire qu'il n'a pas plu à la Vallée de Joux cet été ! Non, mais les terres très légères, souvent graveleuses, la couche arable très mince des pâturages, sise immédiatement sur la roche, sont autant de facteurs qui font que les précipitations s'écoulant très rapidement dans le sous-sol et les plantes ne pouvant s'enraciner profondément, la pluviosité doit être plus intense et les averses plus fréquentes, pour permettre une végétation normale.

Arrivés au Chalet du Bonhomme, M. Rochat, syndic, fit un bref exposé sur l'histoire des pâturages de la commune du Lieu, sur les conditions d'affermage, sur les améliorations faites ces dernières années.

Anciennement, ces pâturages étaient habités toute l'année, les maisons y étaient nombreuses. Les habitants s'occupaient d'agriculture et travaillaient à domicile pour l'horlogerie. Ils allaient chaque semaine ou chaque quinzaine, qui au Lieu, qui au Sentier ou même au Brassus, porter leur travail, et en rapportaient du nouveau. C'était au temps où le même ouvrier, moins spécialisé qu'aujourd'hui,

faisait une grande partie de la montre seul, avec ses outils. Dans un petit coffret, il emportait du travail pour plusieurs jours. A l'heure actuelle, l'ouvrier spécialisé qui voudrait travailler à domicile, devrait non seulement avoir des machines trop compliquées et trop coûteuses, mais il lui faudrait encore avoir un véhicule pour transporter le travail de un ou deux jours seulement.

Peu à peu, les habitants de ces fermes isolées sont partis dans les villages, les maisons sont tombées en ruine. La dernière, celle qui sert actuellement de chalet sur le pâturage du Bonhomme, fut habitée en dernier lieu par le dénommé « bonhomme Rochat », qui a donné son nom au pâturage.

La maison fut transformée en chalet de montagne par la commune qui y fit pour quelques milliers de francs de réparations. L'écurie fut réparée et améliorée, une fosse à purin fut construite afin que les excréments liquides ne soient pas perdus comme c'est encore le cas dans bien des alpages, où une partie de ceux-ci s'agglomère à la bouse, l'autre partie s'infiltrant à travers le plancher et disparaissant dans le sous-sol du chalet.

Le pâturage du Bonhomme, d'un port de 40 vaches, est loué à M. Roch, à Chevilly. C'est un des rares pâturages du Jura où l'on fabrique encore du fromage. La plupart des autres n'hébergent plus que du jeune bétail, depuis que la mévente des produits laitiers et les difficultés d'exportation ont rendu plus difficile l'écoulement des fromages de montagne, à des prix satisfaisants.

La commune du Lieu, par contre, exige de tous ses fermiers qu'ils estivent à la montagne une majorité de vaches laitières. C'est là une heureuse initiative qu'on ne peut qu'encourager, en espérant qu'un jour viendra où amodiataires et amodiataires trouveront tous deux leur profit à la fabrication du fromage de montagne.

Le prix du fermage de toutes les montagnes de la commune du Lieu varie de 60 à 70 fr. par vache environ. Cette somme est augmentée ou diminuée de 2 francs par centime d'augmentation ou de diminution du prix du lait. D'autre part, la commune du Lieu répartissant chaque année une certaine quantité d'engrais potassiques et de scories, ces deux dernières années exceptées, le fermier participe aux frais qui en découlent par une augmentation du prix du fermage de 6% environ. Les participants du cours ne peuvent qu'approuver cet ingénieux mode de calculer le prix du fermage qui est non seulement équitable, mais qui intéresse les deux parties au bon entretien du pâturage.

La répartition des engrais se fait toujours selon le vieux système des « grassons », la fosse à purin étant vidée à intervalles réguliers. Beaucoup de gens se sont indignés d'une utilisation aussi peu rationnelle des engrais naturels en montagne. Ils n'ont que partiellement raison, car dans plusieurs cas, le système des grassons est le seul possible. Dans le haut Jura, par exemple, la pénurie d'eau, le manque total de sources bien alimentées, empêchent de recourir aux méthodes modernes de purinage où excréments solides et liquides sont réunis dans une fosse, additionnés d'eau et répartis sur le pâturage sous forme de purin. N'oublions pas, en effet, que l'eau de pluie coulant sur le toit et conduite dans une citerne est la seule eau dont dispose la grande majorité de nos alpages jurassiens.

Depuis le Bonhomme, l'itinéraire passait par le pâturage des Esserts, affirmé à M. Lyon, de Mont-la-Ville, le représentant d'une des plus vieilles familles d'amodiataires du Jura. M. Lyon père, qui va encore chaque été à la montagne en compagnie de son fils et de son petit-fils, n'a pas manqué une saison d'estivage depuis 1871. La fabrication du fromage de montagne n'a jamais été abandonnée par la famille Lyon et il est certain que si chaque amodiataire jurassien avait pu obtenir la qualité de fromage que l'on retrouve chaque année chez MM. Lyon, la plupart d'entre eux n'auraient pas dû abandonner sa fabrication. Malheureusement, le chef d'exploitation était souvent retenu en plaine et devait confier la fabrication du fromage à un employé plus ou moins consciencieux et qualifié qui compromettait souvent le résultat financier de toute une exploitation de montagne. La cave à fromage des Esserts a fait l'admiration de tous les participants du cours itinérant, même des spécialistes en la matière et l'on ne peut ici qu'en féliciter son propriétaire, qui en est aussi l'auteur. Le chalet des Esserts, également une ancienne ferme, a été l'objet de réparations importantes. Une fosse à purin a été construite dernièrement avec vidange automatique, dont les fermiers sont des plus satisfaits. M. Lyon fils fait part d'une nouvelle expérience dans la répartition des engrais. Il a renoncé au système des gros « grassons », à 1 m. de distance environ, et répartit le fumier aussi finement que possible. Le résultat de cette méthode est, paraît-il, excellent, le bétail pâture aussi bien dans les « gras » qu'avec l'autre système.

Le pâturage des Esserts, le meilleur de la commune du Lieu, est loué par ensemble avec le Chalet-Neuf, montagne voisine. Le port total de ces deux pâturages est de 72 vaches.

Depuis les Esserts, on se rendit au pâturage du Pré Gentey, en passant devant

le bâtiment des douanes qui rappelle la proximité de la frontière française. Le chalet du Pré Gentey, construit en 1904 sur les ruines d'un petit hameau a été victime d'un incendie en été 1942. La commune l'a reconstruit « plus beau qu'avant », un chalet tout en pierres, écurie modèle, qui prête toutefois à certaines critiques de la part des connaisseurs, spécialement en ce qui concerne la « raie », divisée en deux dans sa longueur par une allée et dont la profondeur et l'étroitesse semblent pouvoir provoquer des accidents. Une fosse à purin de 30,000 litres a naturellement été construite. M. Pochon, chef du Bureau de l'Aide aux Montagnards, rappelle que la Confédération et le Canton subsidient tous travaux qui provoquent une amélioration du pâturage ou du chalet, donc de l'exploitation.

Le pâturage du Pré Gentey, d'un port de 35 vaches, est loué à M. Desmeules, de Colombier sur Morges, qui y estive une quinzaine de vaches et des génisses. Le lait y est centrifugé et la crème transportée au Pont.

M. Desmeules offre le verre de l'amitié, et la course continue par le Chalet-Neuf où paissent seuls deux poulains, les vaches étant aux Esserts. MM. Lyon sont de vieux éleveurs et prouvent qu'ils s'y entendent tant au point de vue chevaux que porcs et bovins. Le bétail rencontré le montre aisément. On passe ensuite par deux propriétés privées où certaines améliorations seraient désirables. La couée noire de purin qui s'écoule devant un des chalets le prouve. D'autre part, les « grassons » répartis tout alentour du chalet, et d'un volume qui pourrait laisser croire que trois vaches au moins se sont arrêtées au même endroit, montrent fort à propos comment ce système de fumure ne devrait pas être appliqué.

On arrive ensuite au chalet de la Tépaz, magnifique belvédère où le repas de midi, tiré des sacs, doit avoir lieu. La commune du Lieu a tout prévu au point de vue liquide et tient même à disposition des moins prévoyants pain et fromage à volonté.

Après le dîner, M. Alfred-Moïse Rochat, membre du comité de la Société Vaudoise, souhaite la bienvenue à tout le monde, spécialement à la Société Suisse et donne la parole à M. Rochat, Syndic du Lieu, qui retrace en deux mots le passé de la Tépaz. Le pâturage de la Tépaz (anciennement Grande et Petite Tépaz) appartenait dans le temps à un M. Grand d'Hauteville, d'où son nom de Tépaz à Grand, puis de Grande Tépaz et par opposition, de Petite Tépaz pour le pâturage voisin, bien que ce dernier soit plus grand que l'autre. La propriété passa ensuite entre les mains des Forges de Vallorbe qui la déboisèrent complètement, ce qui fit

que pendant longtemps, la Tépaz fut une « montagne à framboises ». La commune racheta vers 1884. En été 1934, les chalets de la Grande et de la Petite Tépaz brûlèrent la même nuit, sinistre sans doute dû à la malveillance, et la commune n'en reconstruisit qu'un seul et ne fit qu'un pâturage, séparé en deux dans le sens de la hauteur. Le Syndicat d'Élevage du Lieu le loue pour un prix très modeste et n'y estive que du jeune bétail.

Le port total est de 45 vaches. Le chalet très bien aménagé fait l'admiration de tous et montre dans un coin que la commune du Lieu n'a pas perdu espoir d'y voir fabriquer un jour du fromage. L'emplacement de la grande chaudière de cuivre est réservé.

Puis la parole est donnée à M. Samuel Aubert, ancien professeur au Collège scientifique de la commune du Chenit, un des meilleurs, si ce n'est le meilleur connaisseur de la Vallée. M. Aubert a bien voulu se charger d'une petite causerie fort pittoresque, dont nous retraçons ci-dessous quelques passages :

« La Vallée de Joux est une contrée unique en son genre dont on ne retrouve pas l'équivalent en Suisse et peut-être ailleurs dans le monde. Lorsqu'il y a des millions d'années, les masses calcaires, par leur soulèvement, ont formé le Jura, la Dent de Vaulion est venue se mettre en travers, faisant de la dépression comprise entre la chaîne du Mont-Tendre et celle du Risoud, un bassin fermé, une vallée sans issue pour l'écoulement de ses eaux. Il en est résulté la formation du lac de Joux, que vous connaissez. Petit à petit, les eaux se sont creusées des voies souterraines à travers les calcaires pour se réunir finalement et former la source de l'Orbe.

Les endroits où l'eau des lacs entre naturellement dans la terre, les entonnoirs, sont nombreux et tous situés sur la rive gauche. Actuellement, ils sont barrés à une cote déterminée et un tunnel percé à travers le Mont d'Orzeyres conduit à l'usine de la Dernier, l'eau des lacs à évacuer. Lorsqu'il s'est agi de barrer les entonnoirs, une opposition a surgi de la part des usiniers des rivières du pied du Jura, Venoge, Aubonne, etc., qui prétendaient que l'eau alimentant les rivières dont ils utilisaient l'énergie, provenait des entonnoirs du lac de Joux. Cette opinion a été réduite à néant, grâce aux expériences faites à l'aide d'une substance au pouvoir colorant considérable ; la fluorescéine. En effet, malgré ces essais, les sources des rivières du pied du Jura n'ont jamais montré la moindre coloration. Par le barrage des entonnoirs, le débit de la source de l'Orbe n'a diminué que dans une très faible mesure. Il faut donc qu'elle reçoive de l'eau d'ailleurs et selon toute probabilité, de la chaîne du Risoud. Sur

cette partie du territoire, il tombe chaque année des quantités d'eau considérables, dont pas une goutte n'atteint l'Orbe ou les lacs. Le sol est très crevassé et l'eau qui n'est pas absorbée par les plantes pénètre dans la profondeur par d'innombrables fissures et, circulant dans les galeries creusées dans la roche, s'en va rejoindre la source de l'Orbe.

En cas de très fortes pluies ou, lors de fonte très rapide des neiges, les entonnoirs refoulent de l'eau. Ce phénomène appelé reflux s'explique aisément.

Les fissures et les canaux qui en partent doivent être en relation avec ceux qui conduisent l'eau tombée sur le Risoud. En cas de très forte pluie, ces canaux sont impuissants à débiter toute l'eau qui leur arrive du Risoud ; elle est forcée de chercher une issue qu'elle trouve dans les galeries aboutissant aux entonnoirs. Ces derniers fonctionnent donc comme soupapes de sûreté.

Dans son extension ancienne, le glacier du Rhône n'a pas pénétré à la Vallée de Joux ; il s'est arrêté à Mollendruz, aussi les blocs erratiques alpins y font-ils défaut.

La contrée a par contre eu ses glaciers locaux, descendus des montagnes et qui ont laissé de nombreuses traces de leur passage : roches polies, moraines, blocs erratiques calcaires.

La forme de la Vallée de Joux détermine, dans une large mesure, son climat qui est rude et sujet à des variations de grande amplitude. En effet, l'air froid et lourd descendu des hauteurs pendant les nuits calmes et claires ne peut s'échapper. Il stagne et forme une nappe glacée très préjudiciable aux cultures et qui cause souvent le gel des pommes de terre.

Un phénomène semblable se produit dans les dépressions, les cuvettes, de la zone des pâturages. Cet air glacial contrarie fortement la croissance des épicéas qui se présentent sous un aspect rabougri et misérable. Le pin par contre résiste à ces basses températures. Grâce à lui, on parviendra à reboiser certaines localités qui sont des « creux de froid ».

En hiver, le thermomètre descend presque toujours au-dessous de moins 20°, souvent entre moins 25 et moins 30°. Ainsi, le 31 janvier 1888, il atteignait sous le Sentier moins 41°. C'est toujours au fond du Val que se donnent les plus basses températures. Dès que l'on s'élève le long des pentes et que l'on pénètre dans les forêts, la température augmente.

La durée de l'enneigement est de 120 jours en moyenne, mais elle peut atteindre 161 jours (1933-34).

En été, la température maximum peut s'élever à plus 25°, et même à plus 30°. Les nuits sont toujours fraîches. C'est ce qui faisait dire à Charles Secretan, le grand philosophe lausannois : « Méfiez-vous de l'air de la Vallée, le matin et le

soir... et des Combiers toute la journée. »

Il peut geler tous les mois de l'été. La neige tombe parfois jusqu'à la mi-juin et même en août. Le lac gèle chaque hiver ; la période de congélation est en moyenne de 78 jours, mais elle a eu atteint 130 jours durant l'hiver 1916-17.

La chute d'eau moyenne est de 1700 millimètres.

La Vallée de Joux, c'est la vallée des forêts, car joux est un vieux mot qui signifiait forêt. Avant l'arrivée des premiers colons, la contrée tout entière était jusqu'aux sommités, recouverte d'épaisses forêts appelées joux noires. Si on l'abandonnait à son sort, la forêt reprendrait vite ses droits et envahirait bientôt près et pâturages. Du reste, dès qu'une parcelle pâturée est abandonnée au parcours du bétail, la forêt l'envahit.

La colonisation définitive date des 11-12^{me} siècles et on peut se figurer les difficultés que les premiers occupants durent éprouver pour transformer la joux noire en sol productif. Ils durent brûler les arbres, arracher les souches, enlever les pierres, aplanir les terrains. Les pierriers que l'on observe un peu partout dans la zone prairiale témoignent de l'intensité de leur labeur.

Deux mots seulement au sujet de la composition de la forêt. Trois essences principales y prennent part : l'épicéa, le sapin et le fayard. Ce dernier manque sur de grandes étendues, en particulier le long de la combe du Marchairuz au Mont-Tendre. La raison en est que jadis à La Vallée, il existait des usines qui traitaient le minerai de fer extrait de son sol. L'industrie du verre était également pratiquée. Pour obtenir le charbon de bois nécessaire, des forêts entières furent anéanties et le bois transformé en charbon dans des fours dont on retrouve un peu partout les emplacements. Avec le temps, les conifères se sont réinstallés mais le fayard en est resté absent, par le fait de la très faible mobilité de ses graines.

La Vallée s'enorgueillit de sa forêt du Risoud qui forme frontière avec la France sur 15 km. et occupe une surface de 2200 ha. environ. Nous la devons à la prévoyance de LL. EE. de Berne, qui pour des raisons stratégiques interdirent, les coupes de bois sur une largeur déterminée à partir de la frontière. Les arbres âgés de 300 ans ne sont pas rares, leur bois d'une extrême finesse est utilisé dans la boissellerie, la fine menuiserie, etc.

La composition botanique de nos pâturages est très variable. Les bonnes plantes ne font pas défaut, les mauvaises non plus. Parmi les premières, citons : la phléole, les pâturins, les fétuques, le dactyle. Les légumineuses existent un peu partout même sur les sols maigres ou épuisés, mais à l'état minuscule. Elles prennent de la taille dès que les engrais chimiques potassiques et phosphatés leur

sont administrés. Parmi les mauvaises herbes, on remarque en particulier : les oephorbes, le millepertuis, la gentiane jaune, le vérâtre, le nard, le genêt ailé. Ces dernières espèces caractérisent les sols épuisés, sur lesquels le bétail estivant prélève depuis des siècles des substances diverses, et auxquels on ne restitue rien.

Par le fauchage et l'épandage d'engrais chimiques, on peut se débarrasser pour un temps au moins des genêts, oephorbes, millepertuis. Des essais exécutés par la Station de Chimie agricole ont donné sous ce rapport des résultats très satisfaisants. L'engrais ne tue pas les mauvaises plantes, il favorise le développement des bonnes qui étouffent les mauvaises.

Par le fauchage en juin, pendant trois à quatre années consécutives, on peut aussi contrecarrer dans une très large mesure le développement des gentianes et verâtres. En effet, la plante ne se nourrit pas seulement par les racines, mais également par ses parties vertes, vit sur ses réserves pendant quelques années, dégénère et meurt lentement. Cette expérience a été faite sur plusieurs pâturages appartenant à des gens soucieux du bon entretien de leur propriété. Le fauchage au moment de la floraison a également un succès rapide lorsqu'on veut détruire les chardons et les millepertuis.

Quant au nard, ou poil de chien, il envahit de préférence les dépressions où la neige s'accumule en hiver, où elle fond tard et lentement. Le nard affectionne les sols décalcifiés. La terre des lieux précités est précisément pauvre en chaux, grâce à l'action lessivante de l'eau de fusion de la neige, chargée d'acide carbonique.

La Vallée de Joux ne comprend pas rien que des forêts et des pâturages, mais également de belles prairies. La culture, après avoir été presque complètement abandonnée, est réapparue ces dernières années. Les arbres fruitiers sont également représentés. Ce sont avant tout des pommiers, variétés russes, en espaliers ou de plein vent, mais à proximité immédiate des habitations. Ils donnent du bon fruit dans les bonnes années. Ce n'est jamais le froid de l'hiver qui leur est contraire, mais bien le manque de chaleur l'été et surtout les gelées au moment de la floraison.

Dans le fond du Val, les tourbières occupent une surface considérable. Elles sont actuellement soumises à une exploitation intense. Au point de vue botanique, on trouve dans les tourbières de la Vallée de Joux quelques plantes d'origine arctique, rarissimes ailleurs, et qui s'y maintiennent grâce au climat froid et humide de ces localités. L'exploitation de la tourbe leur est très préjudiciable et il en est quelques-unes qui ne s'en remettent pas. D'autres, ont déjà disparu bien avant les temps actuels.

Outre la végétation ordinaire des pâturages, les sommets du Mont-Tendre, ainsi que d'autres localités d'altitude inférieure, possèdent un certain nombre de plantes des Alpes, des alpes françaises notamment, ayant pénétré dans le Jura par l'intermédiaire des chaînons qui relient le Jura aux Alpes. On y trouve des anémones, du rhododendron et du daphné. Ces fleurs d'un beau rouge carmin sont très recherchées et il a fallu prendre des mesures sévères de protection pour empêcher que cette dernière plante disparaisse.

Ce sont là les traits essentiels du climat et de la végétation de la Vallée de Joux. Les pâturages ne donnent malheureusement en cette saison qu'une bien faible idée de la magnificence de la flore qui les caractérise à l'époque de son épanouissement. En cette fin d'août, tout est brûlé par le soleil et par la sécheresse. C'est au printemps qu'il faut les parcourir pour jouir de la beauté qui s'en dégage alors que crocus, gentianes, renoncules, les parent de leurs vives couleurs.

La Vallée de Joux, avec ses lacs, ses prairies, ses forêts, ses montagnes, et malgré la rudesse de son climat est un beau pays, auquel ses fils sont tendrement attachés.

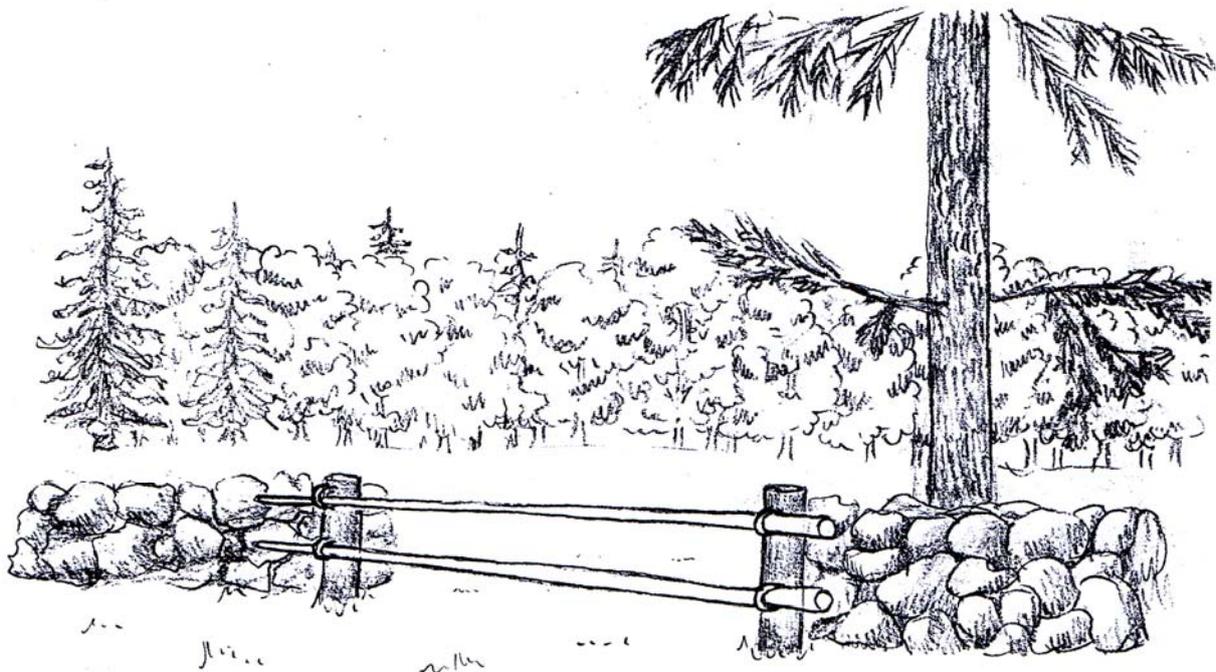
Depuis le belvédère formé par la terrasse du Chalet de la Tépaz, M. Jean-François Rochat, Syndic de la Commune de l'Abbaye, désigna aux excursionnistes les montagnes de la Commune de l'Abbaye et celles qui appartiennent aux trois dif-

férentes fractions de cette commune. A la Vallée de Joux, les communes sont composées chacune de trois villages au moins, formant chacun une fraction de commune, avec sa propre administration et ses propres biens. M. J.-F. Rochat émit le désir que la Société Vaudoise vienne un jour aussi visiter les montagnes de l'Abbaye.

Ensuite, tout le monde descendit vers le pâturage de « Chez Lucien » affermé à M. Vidoudez, de Clarmont, puis vers celui de « Chez Moïse Cart », où l'amodiateur, M. Delay, de Monnaz, tint, comme son voisin, à marquer le passage par un verre de vrai vaudois. Ces deux pâturages avaient fort bonne façon bien que les chalets, d'anciennes maisons d'habitation, en soient moins luxueux que les derniers visités. A chaque jour suffit sa peine, leur tour viendra sans doute.

M. Pochon profita de l'arrêt « chez Moïse Cart » pour montrer que les tuyaux de vidange des fosses à purin doivent pouvoir résister à une forte pression intérieure. L'éternit était certainement ce qu'il y avait de meilleur lorsqu'on en trouvait encore, aujourd'hui, il faut se contenter de ciment armé, mais en aucun cas de simples tuyaux en ciment qui se fendent facilement. Décidément, le cours itinérant 1943 était placé sous le signe des fosses à purin !...

Puis l'itinéraire continua par Combe-noire, le Rocheray, où l'on visita les entonnoirs du lac de Joux, et le Brassus où le souper fut fort bien servi, à l'Hôtel de



la Lande. La première journée était terminée, personne n'avait l'impression d'avoir perdu son temps et chacun avait pu émettre librement son opinion. Une discussion entre éleveurs de montagne (Pays d'En-Haut, Ormons) et amodiataires, qui eux aussi pratiquent l'élevage, laissera certainement à tous ceux qui y ont assisté, un sympathique souvenir. Il fait toujours bon entendre discuter les éleveurs de la montagne qui aiment leur bétail autant qu'ils le connaissent.

* * *

Assemblée générale au Brassus

le 30 août 1943, à 20 heures

RAPPORT DE M. GEYER

A l'occasion de son cours itinérant de 1943, organisé en collaboration avec la Société suisse d'économie alpestre dans la région de la Vallée de Joux, le SVEA a tenu son assemblée générale au Brassus sous la présidence de M. E. Pochon, ing. agr. Une cinquantaine de personnes, dont les participants au dit cours, ont assisté à la séance. On notait la présence de plusieurs personnalités, entre autres M. le préfet de La Vallée, MM. les syndics des communes du Lieu et de L'Abbaye et plusieurs municipaux des trois communes du district. M. Herzig, secrétaire de la Société suisse, M. Rauch, de la Société pour la colonisation intérieure, M. le Dr Dorner, de l'Etablissement fédéral du Liebfeld-Berne, M. Bolliger, représentant de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, section du lait, M. Ryser, ing. agr., de l'Union suisse des paysans et de la Communauté de travail en faveur des montagnards, à Brougg, M. Borel, inspecteur forestier, M. Dapples, vétérinaire, M. J. D. Lecoultré, industriel au Sentier; à tous le président a adressé une cordiale bienvenue.

La partie administrative fut rapidement liquidée (procès-verbal, rapport présidentiel, rapport du caissier et des vérificateurs). Le comité a enregistré le décès de M. Demartin, député, à Ollon; la retraite en qualité de secrétaire de M. Boudry, à Oron; la démission de M. Francey, inspecteur forestier; M. Gétaz, à Rougemont, a sollicité son remplacement pour raisons d'âge. Le comité a été complété partiellement par l'élection de M. Borel, inspecteur forestier et, à titre

provisoire, de M. J. Geyer, à Morges, en qualité de secrétaire. La commission de gestion a été composée de MM. Morier-Genoud, Château-d'Oex, et Ed. Henry, Vullierens, anciens, et de M. Genêt, Bex, suppléant, nouveau.

Concernant l'activité future de la SVEA, on envisage de poursuivre l'organisation de cours itinérants, le prochain devant avoir lieu dans les Alpes, cas échéant en liaison avec des concours de bonne tenue d'alpages. L'examen de questions économiques intéressant particulièrement les populations montagnardes continuera de retenir l'attention et l'intervention du comité.

Plusieurs questions ont été soulevées au sein de l'assemblée. Ainsi sur la question controversée du taux de location des alpages. L'assemblée a chargé le comité de demander que ses représentants régionaux soient consultés par le bureau technique du Service cantonal des prix. La livraison d'orge par les teneurs d'alpage qui exploitent des porcheries a été évoquée et le comité chargé de présenter des propositions à la Station cantonale de Marcelin sur Morges.

Tenant compte d'une suggestion de la Municipalité du Chenit, l'assemblée décide que le programme du 2me jour du cours itinérant sera partiellement modifié pour avoir le plaisir de parcourir quelques alpages propriété de cette commune, qui, aimablement, offre en cours de séance un vin d'honneur très apprécié.

L'assemblée est rendue attentive aux mesures prises par les autorités fédérales et cantonales, avec la collaboration des fédérations laitières pour faciliter l'écoulement des animaux d'élevage des régions de montagne, tout en promouvant l'assainissement du troupeau laitier de l'ensemble du pays.

L'assemblée a enfin entendu un exposé de M. G. Besuchet, directeur de la Centrale vaudoise du Beurre, caissier de la SVEA, qui a analysé un rapport de M. Ryser, ing. agr., collaborateur de l'Union suisse des paysans et de la Communauté de travail en faveur des montagnards nouvellement créée à Brougg, concernant l'ensemble des mesures à envisager en Suisse pour sauvegarder l'existence des populations alpicoles.

Il ressort du rapport de M. Ryser que les régions alpestres comptent une popu-

lation de 640,000 personnes (15 % de la population totale) dont le 35 % est occupé dans l'agriculture. Le revenu principal agricole des montagnards provient pour 80-90 % de l'exploitation du bétail, avec prédominance de l'élevage sur l'industrie laitière. Le 40 % seulement, en moyenne générale, du lait produit dans les exploitations, est mis dans le commerce, contre 60 % sur le Plateau. En 40-41, 88,000 têtes de bovins ont été vendues par les montagnards, qui, d'autre part, ont acquis 20,000 têtes. Les recettes brutes provenant de la vente du bétail ont produit, la même année, environ 60 millions, et celles provenant du lait ou des produits laitiers 68 millions. La question du prix du lait à la montagne est extrêmement complexe vu les prix extrêmes touchés par les producteurs (différence maximum 6 ct.). Le prix du lait étant arbitrairement fixé à un niveau bas, pour des raisons de politique d'extension des cultures notamment, il va de soi que si une compensation doit être bonifiée aux régions alpestres qui ne peuvent développer les cultures, la charge doit en être supportée directement par les Pouvoirs publics et non par l'Union centrale des producteurs de lait et les fédérations. Le supplément de prix pour les fromages de montagne se justifie par des raisons de technique de fabrication (mise en valeur moins rationnelle du petit-lait). L'orateur estime que la meilleure planche de salut pour les producteurs d'alpage serait une spécialisation fromagère. D'autres régions alpestres ont créé des sortes de fromages de montagne typiques fort recherchés par les gourmets, dont l'écoulement à de bons prix est notoire.

Le président, ayant remercié le conférencier de son excellent exposé et de sa nomination comme directeur à la tête de l'Union laitière vaudoise, a ouvert une discussion générale. Diverses questions ont été posées concernant : le classement de la région du Jura en zone non alpestre pour l'achat du bétail de boucherie, ce qui a provoqué des réclamations diverses dont l'aboutissement n'est pas encore connu ; le supplément de prix du lait pour les sociétés de laiterie classées en zone d'interdiction de l'ensilage ; l'attribution de réserves de fromages insuffisantes pour la vente locale ; l'extension de la fabrication des vacherins du Mont d'Or dans la région du Plateau, cette fabrication ayant antérieurement constitué

une spécialisation de l'industrie laitière de la Vallée de Joux, qui valait un certain supplément de prix aux producteurs.

M. Ryser a précisé certains points de son rapport et remercié les différentes personnes qui dans le canton de Vaud lui ont fourni de précieuses données statistiques. Il a invité la SVEA à insister pour que la région de la Vallée de Joux et les régions limitrophes du Jura vaudois soient reconnues en plein comme régions alpestres.

M. Bolliger, délégué de la Section du lait de l'OGA, a approuvé les suggestions de M. Besuchet concernant l'introduction de spécialités fromagères dans les régions où il est difficile de fabriquer des fromages répondant au point de vue de la présentation et du goût aux prescriptions relatives au fromage de gruyère. La mauvaise fabrication du gruyère à la montagne cause dans certaines régions des pertes considérables aux exploitants d'alpage. La solution préconisée pour remédier aux conditions désavantageuses que subissent les producteurs des régions alpestres vaudoises permettrait un redressement rapide.

M. Rochat, syndic du Lieu, a constaté l'utilité incontestable de la discussion qui avait eu lieu au cours de la séance et s'est félicité de la participation de producteurs des Alpes et du Jura, dont l'accord est indispensable pour affirmer les intérêts économiques des populations alpestres.

A minuit bien sonné le président a pu clore cette importante manifestation de la SVEA et inviter les participants à suivre la fin du cours itinérant dans la région du Brassus - Marchairuz, qui sera agrémenté d'une aimable réception au chalet du Pré de Denens, propriété de M. J. D. Lecoultre. G.

* * *

Le lendemain, départ du Brassus à 7 h. 30 ; quelques participants ont encore les paupières un peu lourdes de sommeil, la nuit ayant été fort courte. Sous la conduite de MM. Ch. Rochat et P. Guignard, municipaux, on monta en direction des «Petites Chaumilles» où, depuis le signal, M. Ch. Rochat donna une orientation générale sur les pâturages et sommets environnants. Les pâturages de la chaîne du Mont-

Tendre se présentent différemment que ceux de l'autre versant. En général plus abrupts, ils sont aussi plus isolés du reste de La Vallée, plus sauvages. Les chalets ont de tous temps été des habitations saisonnières. Ce sont de longs bâtiments très bas, aux larges avant-toits où l'on mettait à l'abri durant l'hiver, au temps de la fabrication du fromage, le bois de l'année suivante. Une grande cuisine, avec dans un coin le foyer sur lequel s'ouvre la vaste cheminée, est la pièce où l'on se tient. Une, éventuellement deux citernes, sont les seules possibilités de ravitaillement en eau pour l'homme et pour le bétail.

On visita en passant au Mollards des Aubert l'exposition d'un jeune artiste de là-haut, M. Pierre Aubert, habitant d'une maison foraine, qui, à côté de l'agriculture qu'il pratique avec son père, fait de la peinture et en particulier de la gravure sur bois dont quelques planches firent l'admiration des visiteurs. Tandis que quelques-uns de ces Messieurs visitaient l'exposition, le maître de céans expliquait à ceux qui attendaient leur tour que, jusqu'en 1840, la maison était un vieux moulin à vent où venaient moudre les agriculteurs de Bière, de Gimel et d'autres villages du Pied du Jura. Vers 1840 malheureusement, une aile cassa qui ne fut plus remplacée; les meules servent aujourd'hui de marche-nied devant la maison.

Depuis les Chaumilles, pâturages très bien entretenus, propriétés de la commune du Chenit, on se dirigea en passant par la Perrausaz, vers le pâturage du Pré de Denens. Ces deux dernières propriétés appartiennent aujourd'hui au plus grand industriel de la Vallée, M. J.-D. Lecoultre, qui a fait du second de ces alpages, et s'apprête à faire également du premier, des modèles du genre.

Une table bien garnie attendait les participants au cours itinérant sur la terrasse du chalet. Malheureusement M. J.-D. Lecoultre avait dû s'absenter. Il se fit représenter par M. Henry, syndic de Vuillierens, collaborateur agricole qui dirige les améliorations d'alpage, et les cultures industrielles de la Maison Lecoultre. Il y a environ 8 ans que le pâturage du Pré de Denens a été racheté par M. Lecoultre, deux ans seulement pour celui de la Perrausaz. Aujourd'hui, le Pré de Denens permet d'estiver 130 jeunes génisses, la Perrausaz 70 génisses de plus de 20 mois. M. Henry retrace en quelques mots les améliorations entreprises au Pré de Denens. Le chalet fut remis en état, bien que quelques réparations soient encore nécessaires. Une fosse à purin fut construite qui, grâce à la présence d'une source, permet de procéder à la dilution des engrais, telle qu'elle se fait dans les domaines de plaine. Toutes les personnes présentes reconnurent que le pâtura-

ge du Pré de Denens avait un aspect beaucoup plus verdoyant que ses voisins. D'autre part, la destruction du verâtre, qui infestait la montagne il y a quelques années encore, a été entreprise systématiquement et a donné des résultats excellents. Alors que pendant les six premières années, trois fauchages furent nécessaires, il suffit maintenant de faucher le verâtre une seule fois par année, preuve que sa destruction complète est sans doute imminente.

Les mêmes améliorations doivent être exécutées sur le pâturage et au chalet de la Perrausaz. Le purinage pose toutefois un problème beaucoup plus difficile vu le manque de source. Il est prévu de construire une grande citerne supplémentaire qui permettra, une partie de l'année au moins, de procéder à la dilution des engrais, directement dans la « bossette ».

M. Pochon émet ensuite quelques critiques, en particulier envers la route qui conduit de la petite fontaine du Marchairuz, au Chalet du Pré de Denens. Cette route passe dans un bas-fond, alors qu'elle aurait très bien pu être construite à flanc de coteau et éviter ainsi une dénivellation inutile. Cette remarque fait l'objet de plusieurs protestations, en particulier de celles d'un amodiataire qui lui, ne possède aucun chemin pour se rendre à son pâturage.

M. Pochon attire également l'attention sur le pâturage des « Prés de Bière » où l'amodiataire ne voue certainement pas les soins strictement nécessaires au pâturage dont il a la responsabilité. On remarque en effet, qu'alors que tout le bétail des montagnes voisines est à l'écurie, celui des Prés de Bière tourne autour du chalet sans que personne ne s'en occupe.

Après quelques paroles de remerciement pour la sympathique réception, les participants au cours se dirigèrent vers le dernier pâturage prévu au programme, la « Joux de Bière », propriété de la commune de Bière, affermée à MM. Charrière de Bussy s. Morges. La Municipalité de Bière s'est faite représenter et tint également à marquer le passage. Des explications très intéressantes sont également données sur les améliorations apportées à ce pâturage. Un de ces Messieurs, grand connaisseur des montagnes de la Vallée de Joux, qu'il parcourt à maintes occasions, fait toutefois remarquer que les améliorations ne sont justifiées que lorsqu'elles sont réellement bien utilisées par les amodiataires. Il cite à cet effet un exemple, qui n'est certainement pas le seul, d'un fermier qui, pressé de s'en aller en automne, a tout simplement ouvert la vidange de la fosse et laissé couler le précieux liquide à travers le pâturage. De tels procédés sont évidemment fort regrettables et rarement excusables.

Le dîner rassemble les excursionnistes

une dernière fois à l'Asile du Marchairuz et à 14 heures, chacun part de son côté, qui sur Bière, qui sur la Vallée.

En résumé, le cours itinérant 1943 de la Société vaudoise d'Economie alpestre a été plein d'enseignements utiles.

Il restera longtemps agréablement gravé dans la mémoire de tous les participants.

Le rapporteur :
H. MASSY.

Tirage à part de la « Terre Vaudoise »

Imprimerie Vaudoise, Lausanne



Gaston Rochat de La Morolle-Dessus,
ancien berger.

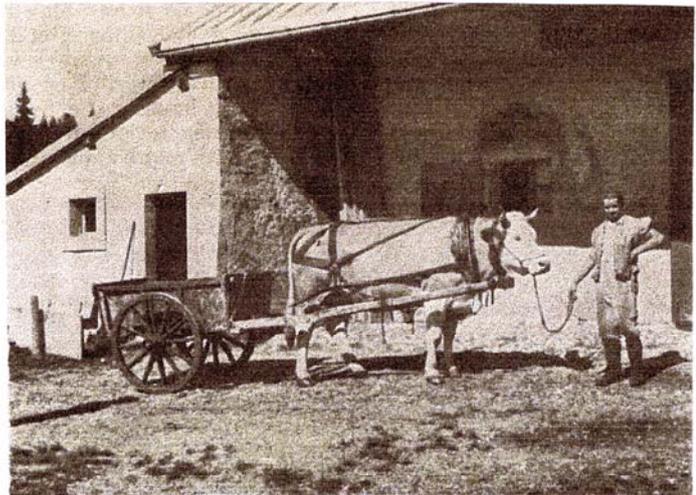


Pâturage du Jura

Ancienne ferme transformée
en chalet (Les Esserts).



Un vieil amodiateur :
M. Lyon, père.



Attelage du Jura.

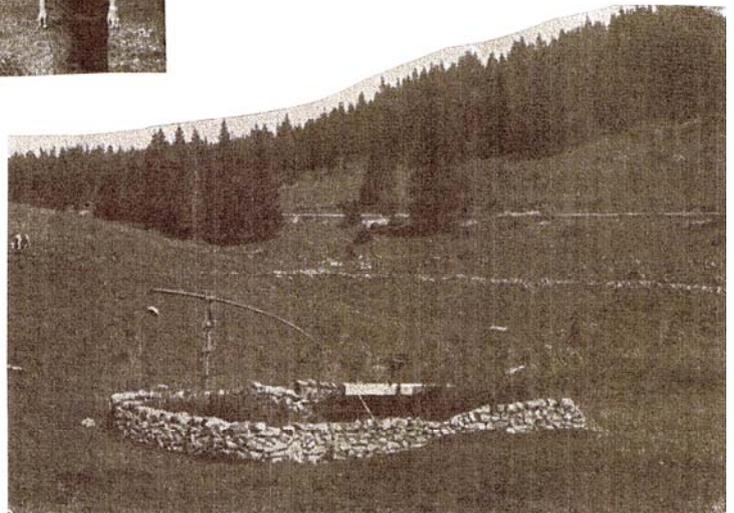


"Le nouveau chalet",
Pré Gentey.

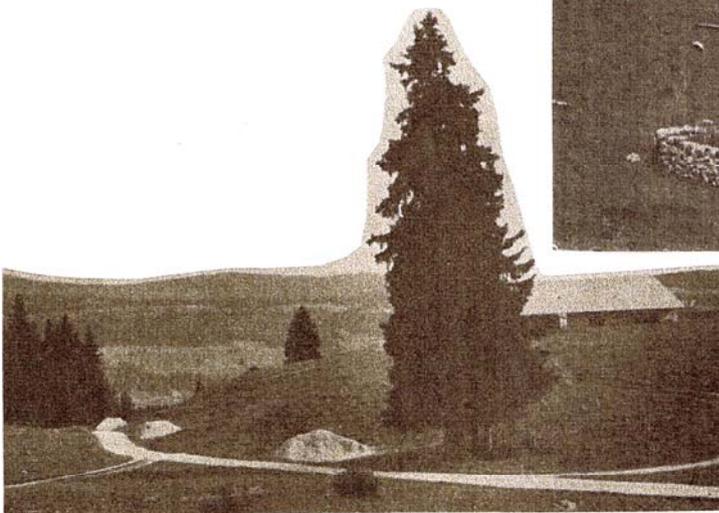
Chalet de la Tépaz
↓



La Joux de Bière.



Vieux puits.



Vue sur le chalet de Combenoire et sur le
versant oriental de la vallée.

